



# COMMUNIQUÉ

N° : 30

## **IATA et Deloitte proposent des orientations sur la réglementation et la propriété des aéroports reconnaissant l'importance stratégique nationale des aéroports**

**3 juin 2018 (Sydney)** – L'Association du transport aérien international (IATA) et Deloitte ont publié un document d'orientation à l'intention des gouvernements qui envisagent des partenariats public-privé (PPP) et d'autres formes de privatisation des infrastructures aéroportuaires.

« Les aéroports sont des infrastructures critiques. Il est important que les gouvernements qui envisagent la privatisation ou un PPP adoptent une vision à long terme et mettent l'accent sur des solutions qui vont optimiser les avantages économiques et sociaux de la connectivité. Le document *Airport Ownership and Regulation* (Propriété et réglementation des aéroports) a pour objectif d'aider les gouvernements à prendre des décisions plus éclairées en suivant les bonnes pratiques résultant de décennies d'expérience accumulée au fil des privatisations aéroportuaires, tant les bonnes que les mauvaises », a déclaré Alexandre de Juniac, directeur général et chef de la direction de l'IATA.

Ce document sur la propriété et la réglementation des aéroports s'appuie sur les bonnes pratiques de l'industrie et sur des recherches sur l'efficacité des différents modes de propriété et d'exploitation, du point de vue d'une gamme d'intervenants. La demande phénoménale de connectivité évolue plus vite que la capacité des infrastructures aéroportuaires actuelles et plusieurs gouvernements font face au défi de trouver des moyens financiers efficaces pour permettre une expansion essentielle.

« La croissance des aéroports à l'échelle mondiale entraîne une pression sur les aéroports, accroissant la nécessité pour les gouvernements d'explorer de nouvelles solutions de financement et d'améliorer la gestion. Avec le nombre de privatisations aéroportuaires actuellement envisagées dans le monde, ce document d'orientation arrive à point nommé, et nous croyons qu'il aidera les gouvernements à mieux évaluer les options pour la participation du secteur privé. Il est vital de s'assurer que les objectifs stratégiques soient bien évalués et que soient bien compris les avantages et les risques associés aux modèles de propriété et d'exploitation des aéroports. Quel que soit le modèle de propriété et d'exploitation choisi, les gouvernements, les investisseurs et les intervenants de l'aviation doivent placer le consommateur au cœur de leur processus de sélection de la meilleure solution », a déclaré Dorian Reece, chef mondial du secteur Aéroports chez Deloitte.

Le document *Airport Ownership and Regulation* explore en détail trois domaines clés :

**Évaluation des modèles de privatisation disponibles** : les gouvernements devraient avoir une large vision des modèles de propriété et d'exploitation aéroportuaires, et les évaluer en regard des objectifs stratégiques administratifs, financiers et macroéconomiques qui les amènent à solliciter une participation privée pour la fourniture et la gestion des infrastructures aéroportuaires.

Le spectre des options possibles est large, allant de la propriété exclusive du gouvernement, à des formes de corporatisation, des modèles hybrides (par exemple, des contrats de service et de gestion), et jusqu'à des modèles prévoyant une plus grande participation du privé (par exemple, ventes d'actifs, concessions et dessaisissement total).

Chaque option comporte ses avantages et il n'y a pas de solution universelle. L'aspect essentiel est la rigueur du processus d'évaluation. Un élément clé sera de faire en sorte que les intérêts et les points de vue de tous les intervenants, dont les compagnies aériennes et les clients, soient évalués en profondeur avant que des décisions soient prises.

**Bonnes pratiques dans le processus de privatisation** : un processus transactionnel concurrentiel et transparent est indispensable pour optimiser les ressources publiques. Les gouvernements doivent s'assurer que les offres sont évaluées selon des critères équilibrés et que les modalités importantes des contrats de concession garantissent des améliorations en termes d'efficacité, de qualité du service et d'investissements aéroportuaires au bénéfice des compagnies aériennes et des consommateurs.

**Réglementation des aéroports privatisés** : l'évaluation de la puissance de marché d'un aéroport et la mise au point d'un cadre réglementaire approprié devraient se faire parallèlement à l'évaluation des modèles possibles de propriété et d'exploitation.

La réglementation économique est nécessaire pour éviter les abus de position dominante, obtenir des gains d'efficacité et assurer la qualité des services. Lorsqu'on les combine à des réglementations économiques limitées ou faibles, tous les modèles (privé ou public) peuvent avoir des effets négatifs; toutefois, il y a des risques supplémentaires dans les cas d'aéroports appartenant à des intérêts privés.

Les bonnes pratiques indiquent que les autorités de réglementation doivent être centralisées, adéquatement financées et indépendantes, et avoir un mandat clairement défini; elles doivent avoir l'appui des gouvernements et être définies par la loi. L'évaluation périodique de la puissance de marché d'un aéroport est nécessaire pour s'assurer que la fonction réglementaire demeure adaptée aux besoins.

Le document [Airport Ownership and Regulation](#) a été commandé par l'IATA et Deloitte a mené les recherches nécessaires. On peut le télécharger gratuitement sur le site Web de l'IATA.

Le document a été publié dans le cadre de la 74<sup>e</sup> Assemblée générale de l'IATA et du Sommet mondial du transport aérien, qui réunissent plus de 1000 dirigeants de l'industrie à Sydney, en Australie. L'IATA représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic mondial.

**Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec :**

Communications corporatives

Tél. : +61292157380

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

**Notes aux rédacteurs :**

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez nous suivre sur la page <http://twitter.com/iata2press> spécialement conçue pour les médias.
- Visitez la [salle de presse de l'AGA](#) pour connaître les derniers développements et obtenir du contenu multimédia, et suivez les discussions de l'AGA sur les médias sociaux avec le mot-clic [#IATAAGM](#).